

Eléments de méthodologie pour la préparation et la rédaction d'un mémoire axé sur une perspective de recherche

L'expérience accumulée en matière de rapports et mémoires présentés par les étudiants révèle l'existence de certains défauts qui semblent tenir avant tout à une méthodologie déficiente. La présente note a pour objet de poser un certain nombre de remarques méthodologiques qui devraient permettre aux étudiants apprentis-chercheurs de gagner du temps et d'accroître l'efficacité de leur recherche. Il ne s'agit pas d'un "petit guide du chercheur", ce type de document étant déjà disponible en librairie (consulter la bibliographie), mais d'un ensemble de questionnements que chacun doit être amené à se poser à un moment ou à un autre du processus d'élaboration de sa recherche.

Il s'agit ici de décomposer le travail de recherche, et donc de construction d'un «objet scientifique» en un certain nombre de phases bien identifiées, le plan définitif prenant souvent une forme différente de la démarche d'élaboration. Ces remarques n'ont enfin rien d'exhaustif, et de nombreux aspects n'ont pas été traités : le seul but est d'aider au mieux les étudiants.

D'une manière générale, on peut distinguer 7 phases dans le travail de recherche :

- 1 - Expression des motivations conduisant à l'élaboration d'un mémoire;
- 2 - Phase de réflexion préalable conduisant au choix d'un sujet précis;
- 3 - Phase de formulation de l'hypothèse problématique et logique de la démonstration;
- 4 - Phase de documentation approfondie et d'enquête de terrain ;
- 5 - Vérification de l'hypothèse par traitement des données et exemplification ;
- 6 - Application ou rejet de l'hypothèse et mise en évidence des implications du résultat;
- 7 - Phase de synthèse du travail, de rédaction et de mise au point.

1 - Expression des motivations conduisant à l'élaboration d'un mémoire

Avant tout engagement dans un travail de recherche, il convient de s'interroger sur les motivations qui conduisent l'étudiant à envisager la rédaction d'un mémoire.

S'il s'agit d'inscrire le mémoire dans la construction d'un parcours académique et universitaire particulier, il conviendra de s'interroger préalablement sur l'adéquation du mémoire à la poursuite de la formation envisagée (masters recherche ou professionnels (ex-DEA et ex-DESS), maîtrise, intégration d'une école, etc.). Il sera donc notamment judicieux de se renseigner sur les différentes conditions d'entrée requises dans les formations post-IEP.

Si le mémoire est rédigé dans une optique de recherche d'emploi, il faut savoir qu'un travail de recherche représente toujours une mise en valeur des capacités du candidat. Il constitue une carte de visite grâce à laquelle l'employeur peut apprécier les qualités de synthèse, de traitement de données, de présentation et de communication du candidat. Il permet également d'éclairer un peu de la personnalité de ce dernier, en particulier à travers le type de sujet et de thématique de recherche qu'il a été amené à choisir, et donc à travers ses motivations de recherche.

Parfois, la motivation n'est liée ni à une perspective professionnelle, ni à une poursuite d'études, mais tout simplement à l'envie de comprendre et de «décortiquer» un problème, une question.

Dans tous les cas de figure, l'entreprise doit être mûrement réfléchie car elle implique un investissement en temps, et donc une capacité à vivre une période plus ou moins longue avec son sujet. Il s'agit également d'un défi sur soi qui procurera un enrichissement personnel à partir du moment où tout le processus aura été couvert et donnera à l'étudiant le sentiment d'avoir réussi, d'avoir relevé le défi qu'il s'est fixé. Il s'agit enfin d'un engagement sur une durée qui va au-delà du travail classique des cours et des CDM et qui implique par conséquent de s'y consacrer pleinement, ce qui peut occasionner des alternances de phases de grande satisfaction, mais aussi de découragement.

Quelques principes de base doivent à ce titre être connus de l'étudiant dès l'entrée dans le processus de recherche.

Tout d'abord, la recherche dans laquelle il va s'engager s'inscrit forcément dans une histoire dont les limites sont constituées par l'acceptation de l'engagement, au tout début du processus, à la soutenance, à l'extrême fin de ce même processus. Cela signifie qu'à partir du moment où la décision est prise d'engager une recherche, le temps est compté. Il est donc impératif, dès le départ, d'adopter un calendrier et de s'y tenir. Le temps passe toujours plus vite qu'on le pense, et peut être amputé par des circonstances imprévues (maladie, rédaction plus longue que prévue, temps de frappe sous-estimé, panne d'ordinateur... cela arrive toutes les années). Les institutions que le candidat souhaite consulter peuvent être fermées à certaines périodes de l'année et si la documentation est commandée à l'étranger, il convient de prévoir les délais d'acheminement. Les personnes que l'on souhaite avoir en entretien peuvent également avoir des indisponibilités ou être amenées à changer de poste. C'est pourquoi, le candidat doit dès le départ accepter l'idée qu'il doit être actif dès les premiers instants et dominer au plus vite son travail afin d'anticiper les problèmes qui ne manqueront pas d'émailler le processus de recherche.

2 - Phase de réflexion préalable conduisant au choix d'un sujet précis

Le problème essentiel de cette phase consiste à passer progressivement d'un *thème* de caractère assez général qui vous intéresse à un véritable *sujet* donnant naissance à une *problématique* et donc à un *projet*, c'est-à-dire à une perspective opérationnelle de recherche dans un domaine délimité. Cette réflexion préalable doit conduire à répondre à toute une série de questions et à se déterminer face à un ensemble d'aspects. Il est ainsi indispensable de prendre clairement position sur les points suivants :

a - Délimitation du domaine étudié, de la "matière" et de l'objet de la recherche;

b - Délimitation de l'unité de temps et de l'espace sur lesquels porte l'investigation: un terrain d'investigation donc;

c - Choix d'une méthode d'analyse (inductive, déductive, approche empirique ou théorique, macro ou micro analyse, étude historique longue ou plus récente, etc.)

d - Positionnement analytique et problématique (à quel corps d'analyse et à quelle démarche théorique se rattache le chercheur ?). Il s'agit de montrer que le sujet prend place dans un système

d'analyse particulier et dans une certaine vision du processus étudié ; ceci doit permettre d'éclairer le sujet et de faciliter sa compréhension. Une mise au point bibliographique est donc toujours nécessaire pour situer le «champ» de votre étude, par rapport à ce qui a déjà été écrit sur le sujet ou sur des sujets connexes.

e - Mise en perspective de la spécificité du sujet, de son intérêt propre et de ce qui permet d'envisager son traitement comme un apport au domaine auquel il se rattache ; par là, l'étudiant vient à préciser son apport personnel et évite de faire une simple compilation.

f - Perspective globale et rapide sur la documentation disponible ; cette démarche est indispensable pour pouvoir, dès la première phase, être en mesure de préciser :

- les études disponibles portant déjà sur le sujet;
- les données et la documentation disponibles, ou à constituer, pour réaliser l'étude.

Cette sous-étape ne doit pas être négligée. C'est elle qui va permettre de dire si le projet est réalisable ou non. Le candidat doit donc être actif dès le départ et s'assurer de la « faisabilité » de son sujet. Cela implique de dépouiller systématiquement, notamment via internet et les banques de données qui y sont accessibles, les catalogues des bibliothèques à consulter, de faire un premier point de revues utilisables, éventuellement des travaux universitaires réalisés sur le thème-sujet mais non publiés (rapports, mémoires, thèses)... et d'évaluer les manques à combler.

A la fin de cette première phase, on doit aboutir à une conception opérationnelle d'un sujet précis, des possibilités de le traiter, et de la manière dont il sera abordé. Cette phase doit donc se terminer par une première note-bilan constituant le point de départ, répondant au moins à l'ensemble des questions soulevées et permettant de savoir d'où l'on part et où on va.

3 - Phase de formulation de l'hypothèse problématique et logique de la démonstration

Le travail exploratoire de la phase précédente doit conduire à l'une des étapes décisives de toute recherche : le choix et la définition d'une hypothèse problématique centrale dans le champ préalablement délimité. Cette hypothèse ne peut être "abstraite" ni donnée a priori *par le terrain* ou les acteurs eux-mêmes. C'est forcément une construction du chercheur et le résultat d'une première réflexion qui permet un va-et-vient entre les premiers éléments de terrain et le travail intellectuel de lecture qui a commencé à être entrepris.

Cette hypothèse problématique fondamentale doit être explicitée dès le début. Elle doit permettre de tracer un fil conducteur, un schéma de démonstration, une progression du raisonnement. Avec cette hypothèse, il faut également préciser les conditions nécessaires à sa «vérification» grâce à un processus d'exemplification via le terrain empirique ou théorique qui a été choisi pour l'étude.

4 - Phase de documentation approfondie

Il s'agit, à partir de l'analyse précédente, de procéder au travail de documentation en profondeur. Quelques règles générales doivent être ici respectées :

- toujours inscrire les références très précises des documents utilisés;
- ordonner la documentation collectée;

- multiplier les "explorations" des sources de première main possibles (bibliothèques et dépôts d'archives publics et privés, entretiens, observations directes, questionnaires, ...);
- ne pas manquer les références fondamentales sur la question, celles qui font date et fournissent un bilan de départ (parfois un bref article joue ainsi un rôle "pionnier" et de très nombreuses études en découlent, il faut donc le lire à fond);
- à partir de là, on peut lire très vite un nombre élevé de documents en recherchant ce qu'ils apportent de nouveau par rapport aux lectures de base ; il est très important de savoir distinguer la source fondamentale de la simple source de complément : c'est l'un des aspects de l'apprentissage de la recherche;
- périodiquement, faire un bilan de ce que l'on a acquis comme information, et de ce qui manque par rapport à la thèse à soutenir, à l'hypothèse à démontrer;
- il faut aussi savoir s'arrêter, en considérant le mémoire comme l'étape d'une recherche qui pourra se poursuivre sous une autre forme (mémoire de master, thèse de doctorat).

5 - Phase de vérification de l'hypothèse par traitement des données et sources de l'enquête

Il s'agit de la phase critique de toute recherche, celle de l'utilisation des données et des sources collectées et rassemblées pour procéder à la vérification de l'hypothèse. Elle implique :

- un classement des données ;
- une hiérarchisation par ordre d'importance;
- une réflexion sur la méthodologie, à travers notamment la constitution du corpus de sources et son exploitation (ne pas oublier de se poser la question des éventuels biais et limites de ces sources et des conditions de collecte des données);
- un traitement quantitatif (statistique) et/ou qualitatif;
- une analyse de résultat.

La démonstration permet-elle de vérifier l'hypothèse de départ ? Quelles sont les lacunes, mais aussi quels sont les points forts ?

A ce stade, on a donc tous les éléments de la démonstration. On peut en principe adopter un plan (quasi définitif) qui sera utilisé pour la rédaction.

6 - Application ou rejet de l'hypothèse et mise en évidence des implications du résultat

S'il apparaît que l'hypothèse centrale est vérifiée (au besoin avec l'introduction de contraintes ou de spécifications), il faut en étudier les conséquences. Comment la question problématique de départ est-elle redéfinie – ou non – par les «découvertes» faites au cours de la recherche? Quelles sont alors les éventuelles positions du chercheur sur le problème traité ? Tous ces éléments doivent déjà être contenus implicitement dans l'analyse précédente.

S'il apparaît que l'hypothèse n'est pas vérifiée, en tirer aussi les conséquences : soit par une hypothèse de remplacement, soit par le caractère positif d'une démonstration montrant *a contrario* la nécessité d'une remise en cause d'hypothèses généralement admises. Dans tous les cas, développer les implications et les conséquences de la recherche effectuée.

A ce moment, les phases de recherche proprement dites peuvent être considérées comme achevées. Le travail est cependant loin de l'être, puisqu'il faut mettre en forme la recherche pour en permettre la communication à des tiers ou le cas échéant, à la communauté scientifique.

7 - Phase de synthèse du travail, de rédaction et de mise au point

Ne pas sous-estimer le temps nécessaire à cette phase. Il est toujours plus long qu'on ne le pense, et tout à fait fondamental pour valoriser la recherche entreprise (songer à la soutenance et à une future candidature professionnelle ou à une recherche doctorale).

Les principes de base sont les suivants :

- être clair, précis, concis : cela veut dire notamment éliminer de la rédaction tout ce qui n'est pas indispensable pour le sujet et la démonstration;
- éviter les doubles emplois et les répétitions (un bon plan seul permet d'y arriver);
- l'introduction définitive n'est en général rédigée qu'à la fin, car elle doit présenter le travail, le situer, évoquer les problèmes liés au sujet;
- préciser dès l'introduction, le sujet, la problématique, la ou les hypothèses, la méthodologie et le protocole d'enquête, le plan de recherche enfin;
- le lecteur doit être intéressé dès le départ (éviter de le noyer dès la première ligne avec des concepts compliqués et abscons);
- le plan est important, mais n'est pas posé *a priori* ; il provient logiquement de la démarche même et de la démonstration. Un plan en deux parties le plus souvent, éventuellement en trois parties si le sujet s'y prête, est recommandé.
- les subdivisions doivent être nombreuses, clairement indiquées, hiérarchisées selon une structure logique : numérotation décimale (1.1 ; 1.2 ; 1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.2.1 ; 1.2.2) ou traditionnelle (I - A - 1 - a);
- les références doivent être clairement indiquées. Pour cela, faire figurer en note de bas de page, toutes les références des sources d'information ou des ouvrages auxquels sont empruntées les citations. Faire figurer également d'autres citations (dont il faut fournir les références précises) qui peuvent venir renforcer le texte (elles sont alors précédées de l'abréviation *cf.* ou *Cf.*, du latin *confer* : comparer) ; des renvois à d'autres passages du mémoire (précédés de l'indication " voir *supra* " pour renvoyer à une page antérieure ou " voir *infra* " pour renvoyer à une page postérieure) ; des illustrations, des exemples, des précisions ou des détails qui n'ont pas leur place dans le corps du texte ;
- toute citation doit être intégralement retranscrite entre guillemets;
- les citations doivent correspondre exactement au texte original. L'auteur est responsable de leur exactitude. Si elles sont courtes (1 à 2 lignes), elles seront données dans le texte, en romain, entre guillemets. Si elles sont longues (plus de 2 ou 3 lignes), elles seront sorties du texte, indiquées par un retrait à gauche, un espace avant et un espace après, sans guillemets, références entre parenthèses.

- les interventions de l'auteur dans le texte d'une citation (suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets :

– coupures de texte : [...] ;

– modifications : pren[aient] ;

– commentaires : [il est ici question du Monde] ou [nous soulignons].

Ne pas oublier la ponctuation, avant ou après la coupure.

- toutes les citations en langue étrangère seront traduites, l'original donné éventuellement en note.

- les guillemets de premier niveau, à utiliser en priorité, sont les guillemets français : « » ;

les guillemets anglais ne seront utilisés qu'au second niveau, à l'intérieur des précédents : « Vous avez dit "bizarre" ? » ; n'utiliser les guillemets que pour préciser le sens des mots mentionnés ; pas de guillemets d'atténuation ou de modalisation.

- un plan sommaire doit être présenté en début de l'ouvrage;

- ne pas hésiter à "faire le point" en fin de chapitre (acquis du chapitre, où en est-on de la démonstration, a-t-on progressé ?);

- soigner la bibliographie en la classant alphabétiquement et en citant intégralement les références (auteur, année, titre, revue, collection, édition, nombre de pages, édition) ; on veillera à ne citer que les ouvrages effectivement lus/ou utilisés ;

- une tendance actuelle est à la sur-représentation, dans les bibliographies, d'articles de presse et d'informations glanées sur internet. Il convient d'être prudent avec ce type de support qui, s'il peut parfois être justifié, ne saurait se substituer à des ouvrages classiques;

- soigner l'orthographe, la ponctuation, la mise en page et le style;

- penser le cas échéant à prévoir des listes de sigles utilisés (s'ils sont nombreux), un index de tableaux et graphiques, des récapitulatifs divers, sans oublier la numérotation des pages;

Des informations complémentaires concernant la mise en forme du mémoire et la rédaction des références bibliographiques sont disponibles sur le site web de la documentation : <http://doc-iev.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/misenforme.html>

Enfin, on ne le répétera jamais assez, faites des copies de sauvegarde régulièrement. Les ordinateurs peuvent être aisément programmés pour déclencher une sauvegarde toutes les 10 minutes ou moins. C'est une garantie non négligeable qui peut éviter bien des frayeurs. Et comme le disque dur de votre machine n'est pas non plus infallible, pensez à faire des copies régulières sur disquettes. L'expérience incite à recommander trois copies de sauvegarde sur disquette et une sur Zip. La sauvegarde du texte sur deux postes différents n'est pas superflue.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE EN METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

- **Sur les recherches en sciences sociales :**

AKTOUF Omar (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Presses de l'Université du Québec.

BACHELARD Gaston (1992), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF "Quadrige" n° 47, (première édition 1934).

(*) BEAUD Stéphane, WEBER Florence (1997), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte (Repères).

(*) BECKER Howard (2002), *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte (Repères),

BERTHELOT Jean-Michel (2004), *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF.

(*) CEFAÏ Daniel (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte (Recherches).

(*) CHAMPAGNE Patrick et alii (Dunod), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod.

CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000,

DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence (2004), *L'enquête et ses méthodes. Les entretiens collectifs*, Paris, Nathan (128).

DURKHEIM Emile (1988), *Les règles de la méthode sociologique*, précédé de *L'instauration du raisonnement expérimental en sociologie*, par Jean-Michel BERTHELOT, Paris, Flammarion.

FOURNIER Pierre, ARBORIO Anne-Marie (1999), *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, Nathan (128).

GOTMAN Anne, BLANCHET Alain (1992), *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Nathan (128).

GRAWITZ M. (1993), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

JUMEL Guy, GUIBERT Joël (1997), *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin (Cursus).

LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (2001), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.

PAILLE Pierre, MUCCHIELLI Alex (2003), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociale*, Paris, Armand Colin (U).

PERETZ Henri (2004), *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La découverte (Repères).

(*) QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc (1988), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris

ROSENTAL Claude, MURPHY Camille (2001), *Introduction aux méthodes quantitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Dunod.

De SINGLY François (1992), *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Nathan (128).

'Approches, concepts et méthodes : l'analyse politique de l'action publique", *Revue Française de Science Politique*, volume 55, n° 1, février 2005.

- **Sur la rédaction d'un travail de recherche en sciences sociales :**

ALBALAT Antoine (1992), *L'art d'écrire enseigné en 20 leçons*, Paris, Armand Colin.

(*) BEAUD Michel (1988), *L'art de la thèse - Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte (première édition 1985).

(*) BECKER Howard S. (2004), *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica (première publication en anglais en 1986).

CAMUS B. (1989), *Rapports de stages et mémoires*, Paris, Les Editions d'Organisation.

DURAND Michel (1994), *Présentation et frappe des thèses de Lettres et Sciences Humaines*, Faculté des Langues, Université Lumière, Lyon 2.

(*) FRAGNIERE J. P. (1986), *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod.

GUENOT J. (1977), *Ecrire. Guide pratique de l'écrivain*, Paris, Guenot.

LEFORT G. (1990), *Savoir se documenter*, Paris, Les Editions d'organisation.

MACE Gordon, PETRY François (2000), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, De Boeck-Wesmael.

MACCIO Charles (1992), *Savoir écrire un livre, un rapport, un mémoire*, Chronique Sociale

PLOT B. (1985), *Ecrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Champion-Slatkine.

ROUYEYRAN J. C. (1989), *Mémoires et thèses. L'art et les méthodes*, Maisonneuve et Larose.

VAIRIEL Hélène (1989), *La présentation matérielle d'un manuscrit dactylographié*, Paris, Nathan.

(*) Ouvrages essentiels, fortement recommandés et/ou les plus accessibles.

Dernières modifications : octobre 2005